



## Résilier, ou pas, achat fond commerce

-----  
Par fj821

Bonjour à Toutes et Tous !

Je souhaiterai savoir s'il y a, ou pas, la possibilité de résilier l'achat d'un fond de commerce ?

Pour quelle raison ?

Après avoir acheté ce fond de commerce, souvenirs, cadeaux, etc... l'Amie, est loin, très loin, de réaliser le chiffre d'affaire du prédécesseur !!!

S'il y a la possibilité de résilier, ce sera sous quelles conditions ?

Merci d'avance pour vos retours d'expérience :)

Cordialement  
BernArd